

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN**

Séance du 11 mai 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
11	11	10

L'an deux mille vingt-deux et le onze mai à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Valérie LENGARD, Vice-Présidente

Date de la convocation : 28.04.2022

Objet de la délibération

Adoption du compte administratif
de l'exercice 2021

PRESENTS : Mesdames HULIN, KOMBO-TSIMBA, LENGARD,
Messieurs CAMPEIS, DEL, MARCEAU, MARET, STOLZ

ABSENTE EXCUSEE : Madame POCHOT

Rapporteur : Mme Lengard

PROCURATIONS : Madame BERARD à Monsieur MARCEAU, Monsieur
BISSON à Madame LENGARD

N° 11.2022

SECRETARE DE SEANCE : Madame HULIN

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-31, L1612-11 à L1612-14 et R2342-11 à R2342-12,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Vu le budget primitif 2021,

Vu le compte de gestion 2021,

Considérant l'arrêt des comptes du Centre Communal d'Action Sociale au 31 décembre 2021,

Considérant que ces comptes sont en tous points identiques à ceux retracés dans le compte de gestion du Comptable public,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Article 1 : Abroge la délibération n°06.2022 du 16 mars 2022 portant sur l'adoption du Compte administratif de l'exercice 2021.

Article 2 : adopte le compte administratif 2021, lequel peut se résumer comme suit :

	Mandats	Titres	Résultat
Fonctionnement	114 071,61 €	172 193,85 €	+ 58 122,24 €
Excédent de fonctionnement 2020	-	39 952,61 €	+ 39 952,61€
Résultat cumul de fonctionnement			+ 98 074,85 €

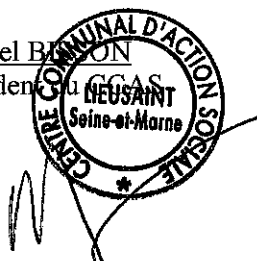
	Mandats	Titres	Solde
Investissement	0 €	356 €	+ 356 €
Excédent d'investissement 2020	-	9 175,57€	+ 9 175,57€
Résultat cumulé d'investissement			+ 9 531,57€

Article 3 : constate par la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion dressé par le Comptable relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Article 4 : vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Lieuxaint, le 16 mai 2022

Michel BIGNON
Président



Le Président :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF - IV
ARRETE ET SIGNATURES - D2**

Département de Seine-et-Marne CA 2021
TRESORERIE DE SENART GESTION PUBLIQUE LOCALE
C.C.A.S. DE LIEUSAIN

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres absents : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour 10
Contre 0
Abstentions 0
Date de convocation 28.04.2022

Présenté par Madame Valérie LENGARD, Vice-Présidente du CCAS

A lieusaint, le 11 mai 2022

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire,

A Lieusaint, le 11 mai 2022

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

M. BISSON

M. CAMPEIS

Mme KOMBO-TSIMBA

Mme POCHOT

Mme LENGARD

M. DEL

M. MARCEAU

M. STOLZ

Mme BERARD

Mme HULIN

M. MARET

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication, le 16 mai 2022

A Lieusaint, le 16 mai 2022

LE PRESIDENT
M. BISSON



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du compte administratif de l'exercice 2021

.....
Date de décision: 17/03/2022

Date de réception de l'accusé 04/05/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 032022_062022

Identifiant unique de l'acte : 077-267701647-20220317-032022_062022-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2 .3

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires

CA

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : BUDGETpesallpjob_10202109_seal(4).xml (99_BU-
077-267701647-20220317-032022_062022-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 06-2022-délib+page signature-CCAS-Adoption Compte Administratif
exercice 2021.pdf (70_DE-077-267701647-20220317-032022_062022-
BF-1-1_2.pdf)
délibération CCAS n° 06-2022 du BP 2022 + page de signatures